

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-815727

Recargo Anja

<input type="checkbox"/> Maladie	<input checked="" type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule :	10.000	Société :	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		BOUSSAID ADNANE	
Date de naissance :		12/11/1973	
Adresse :		Villa 94 CALIFORNIA GOLF RESORT Bouskoura	
Tél. :		0661305200	Total des frais engagés : Prise en Charge Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Docteur BAAMAR NARJIS Chirurgien dentiste Expert assermenté auprès des tribunaux Bés joyeux de bouskoura imm. C 1 ^{er} étg. villa verte Bouskoura - Casablanca / Tél : 05 22 48 44 87 - 06 23 76 56 73	
Date de consultation :	28/08/2023
Nom et prénom du malade :	
Boussaid Ilyes	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	
O.D.F	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à :	CASA
Signature de l'adhérent(e) :	<i>Yahia</i>
Le : 30/08/2023	



VOLET ADHÉRENT	
Déclaration de maladie	N° W21-815727
Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.	
Coupon à conserver par l'adhérent(e).	
Matricule :	
Nom de l'adhérent(e) :	
Total des frais engagés :	
Date de dépôt :	



Orthodontie enfants et adultes - Orthodontie invisible

Esthétique dentaire - Blanchiment au laser

تقويم الأسنان للأطفال والكبار - تقويم الأسنان الغير المترافق

تجديف الأسنان - تبييض بالليزر

Dr. Narjis BAAMAR

Orthodontiste

الدكتورة نرجس باعمر

اختصاصية في تقويم إعوجاج الأسنان

Diplômée de l'Université de Paris VI

Expert assermentée auprès
des tribunaux de casablanca

خرسچة الجامعة السادسة - باريس

خبرة قضائية ملحة لدى محاكم الدار البيضاء

الدار البيضاء في 28/08/2023 Casablanca le :

Patient (e) : BOUSSAID ilies

Plan de traitement

Alignment nivellement

Expansion maxillaire

6 semestre de traitement actif

Docteur BAAMAR NARJIS
Chirurgien dentiste

Expert assermenté auprès des tribunaux

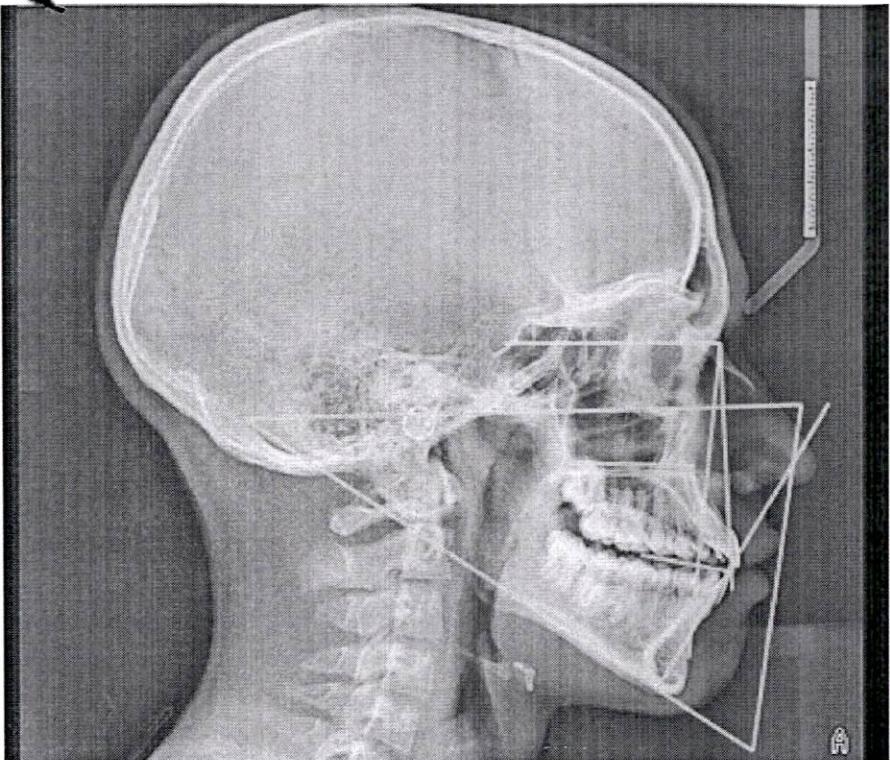
Rés. joyeux de bouskoura immeuble C - 1^{er} étage ville verte
Bouskoura - Casablanca / Tel : 05 22 48 44 87 - 06 23 76 56 73



📞 05 22 48 44 87 - 06 23 76 56 73 ✉ contact@centredentaireharmony.ma

📍 Résidence joyeux de bouskoura immeuble C - 1^{er} étage ville verte Bouskoura - Casablanca

🌐 www.centredentaireharmony.ma



BOUSSAID

filles

14 ans et 3 mois

Docteur BAAMAR NARJIS
Chirurgien dentiste

Expert assermenté auprès des tribunaux
Res. joyau de bouskoura imm. C - 1^{er} étg. villa verte
Bouskoura - Casablanca / Tel: 05 22 48 44 87 - 06 23 76 56 73

	Patient	Normale
Analyse squelettique	FMA	34,8
	Angle du plan Occlusal	11,8
	HFP	1,5
	HFA	2,3
	Index Vertical	0,64
Rapports Antéro-Postérieur	SNA	92,6
	SNB	84,1
	ANB	8,5
	Ao-Bo	0,3
Bases Osseuses	FMIA	57,7
	IMPA	87,5
	I/Fr	64,2
Analyse Dentaire	Angle Z	80,5
	UL	0,4
	TC	0,8
Analyse Esthétique		mm
		mm
		mm